

LES INDIENS ASIATIQUES



AU CANADA

Hugh Johnston

Les groupes ethniques du Canada La société historique du Canada

ISBN 0-88798-225-5 Les Groupes ethniques du  
Canada  
ISSN 1483-9512 Les Groupes ethniques du Canada  
(imprimé)  
ISSN 1715-8591 Les Groupes ethniques du Canada  
(En ligne)

## LES GROUPES ETHNIQUES DU CANADA

Publié par la Société historique du Canada avec l'aide de la Direction du  
multiculturalisme du gouvernement du Canada.

Ottawa, 1984

Brochure N° 5

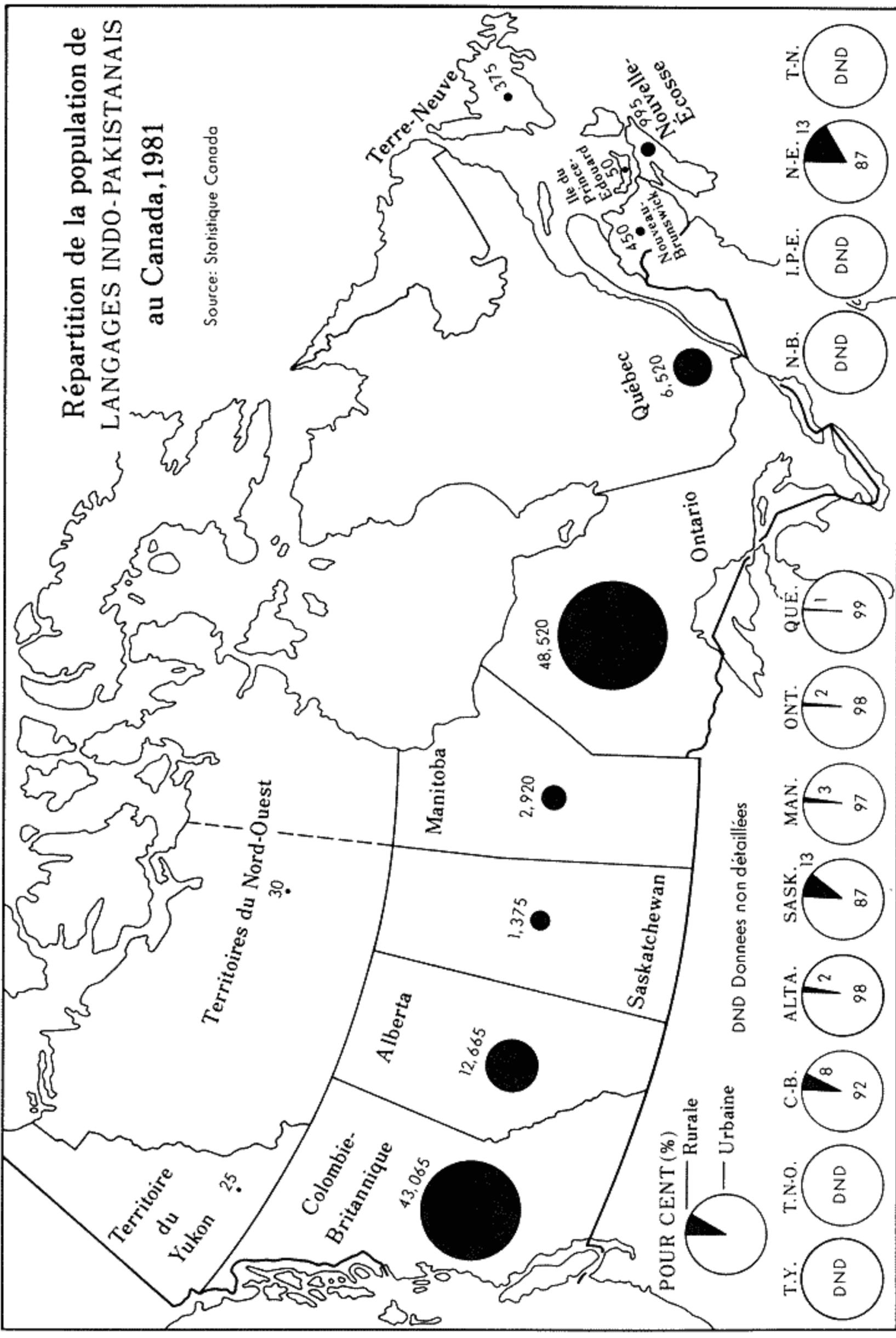
Imprimé par Keystone Printing & Lithographing Ltd., Saint John, N.B.

# **LES INDIENS ASIATIQUES AU CANADA**

**HUGH JOHNSTON**  
Département d'histoire  
Université Simon Fraser

# Répartition de la population de LANGAGES INDO-PAKISTANAIS au Canada, 1981

Source: Statistique Canada



# LES INDIENS ASIATIQUES AU CANADA

## I — Historique

Appelés Hindous à leur arrivée au Canada, la plupart des Indiens ne l'étaient pas du tout. Les rapports de recensement et autres publications parlaient des Indiens "de l'Inde" pour les distinguer des autochtones. L'éclatement en quatre États — l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et le Sri Lanka — de ce qui avait jadis constitué un seul pays, a par ailleurs contribué à la création de l'expression embrouillée "Asiatique de l'Asie méridionale". De plus, comme certains immigrants sont venus indirectement plutôt que directement de l'Asie, l'organisme qui tente de représenter tous les Indo-Canadiens porte le lourd titre de "National Association of Canadians of Origins in India" (Association nationale des Canadiens d'origine indienne). Christophe Colomb lui-même a compliqué notre vocabulaire du fait qu'il ignorait où il avait débarqué. Pour comble, le contexte canadien a imposé à des personnes qui sont loin d'être identiques une identité commune.

Presque tous les Indiens vivant au Canada venaient jusqu'à récemment d'une petite province du nord de l'Inde, le Panjab (qu'on écrit aussi Pandjab, Pendjab ou Punjab), l'État des "cinq rivières". Mais avec l'assouplissement des lois d'immigration, dans les années 1960, le Canada a accueilli des Indiens de toutes les régions ainsi que des émigrants du Pakistan, du Bangladesh et du Sri Lanka. Dans la décennie qui suivit, quelques-uns vinrent des Antilles, de l'île Maurice, d'Europe et d'ailleurs, bon nombre de Fiji, et encore plus d'Afrique.

Au cours des 150 dernières années, les Indiens se sont répandus aux quatre coins du globe, soit comme main-d'oeuvre liée par contrat à long terme, soit à titre d'émigrants libres. Le régime des contrats, qui a remplacé l'esclavage dans les colonies tropicales de l'empire britannique et qui a duré des années 1830 jusqu'à la Première Guerre mondiale, a permis l'établissement de populations à l'île Maurice, à Trinité, à la Guyane, au Natal, en Malaisie et à Fiji. Certains au sein du deuxième groupe d'émigrants, se sont installés dans les pays où leurs ancêtres les avaient précédés à titre de main-d'oeuvre liée par contrat; mais, la plupart se sont orientés dans d'autres directions, soit vers l'Afrique de l'est, l'Amérique du Nord et la Grande-Bretagne.

Annexé tardivement dans l'histoire de l'Inde britannique, le Panjab n'a jamais fourni de main-d'oeuvre aux colonies de Sa Majesté, mais fut une des principales sources d'émigration libre, et les Panjabis constituent encore le groupe le plus nombreux d'Indiens au Canada.

Le Panjab moderne est un des plus riches États de l'Inde. Il jouit des récoltes de toutes espèces les plus abondantes, de la plus longue espérance de vie, des revenus agricoles les plus élevés et des meilleurs réseaux ferré et routier. L'émigration a commencé dans les années 1870, soit environ un quart de siècle après l'annexion de la province à l'empire britannique. Le Panjab se trouvant dès lors lié par voie ferrée à Calcutta, les premiers émigrants ont pu partir pour la Malaisie et ailleurs. À cette époque également, l'amélioration du système d'irrigation, l'expansion des cultures, la hausse du prix des denrées agricoles et des terres (dans ce dernier cas, par suite des lois britanniques qui définissaient les

terres comme un bien transférable) et la mise en place d'un régime efficace de fiscalité en espèces sont autant de facteurs qui ont rapidement contraint les villageois panjabis d'accepter une économie monétaire. Au cours des soixante premières années du régime britannique, la population, jadis stable, a presque doublé et ce pays aux grands espaces, autrefois le domaine de l'antilope et du tigre, fut sillonné de fossés d'irrigation et recouvert de champs de blé et de légumineuses. Rares au début du régime britannique, les hypothèques constituaient, dans les années 1920, une part importante de la dette rurale, qui avait par ailleurs augmenté de façon marquée. La prospérité favorisait l'endettement — pour l'achat de biens de consommation ou de terres — tandis que le marasme le rendait inévitable. Et comme la dette accompagne nécessairement le crédit, les districts grevés des plus lourdes hypothèques étaient aussi les plus prospères et les paysans les plus endettés, ceux de la classe moyenne aisée. Une des solutions au problème de l'endettement perpétuel était de quitter le village pour prendre un emploi permettant d'envoyer de l'argent à sa famille. Mais, comme seule une famille jouissant de crédit pouvait payer le prix d'un voyage au loin, ce sont les couches les plus riches de la population rurale du Panjab, particulièrement le groupe des Jats, qui ont contribué le plus à l'émigration.

Caste ou classe de propriétaires terriens, les Jats remontent probablement à un groupe pastoral qui a fait son apparition dans le Panjab entre le VII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècles. Ils se distinguent, dans cette province, non seulement des castes d'artisans, de commerçants et d'ouvriers, mais aussi des autres castes de propriétaires fonciers. En 1911, ils représentaient environ le cinquième de la population et étaient divisés selon leur religion : ceux de l'est pratiquant l'hindouisme, ceux de l'ouest (région qui correspond maintenant au Pakistan), l'islam, et ceux des districts du centre, le sikhisme. Les émigrants sont venus surtout des collectivités sikhs et principalement de deux districts, le Jullundur et le Hoshiarpur, situés entre les rivières Beas et Sutlej, dans une région que les Sikhs appellent le Doaba, équivalant en étendue à quatre ou cinq comtés de l'Ontario ou à l'île du Cap-Breton. Bien que le Jullundur ait été district le plus peuplé du Panjab depuis le début du siècle, et le Hoshiarpur, parmi les plus peuplés, le fardeau de la dette y était, dans les années 1920, beaucoup moins lourd que dans les districts avoisinants justement parce que des travailleurs émigrés envoyaient régulièrement de l'argent à leur famille.

Majoritaires dans le Jullundur et minoritaires dans le Hoshiapur, les Jats étaient néanmoins les émigrants les plus déterminés des deux districts. Au sein de la société rurale du Panjab, ils formaient un groupe industriel, entreprenant et énergique, moins entravé par les règles et les prescriptions religieuses que les autres castes de propriétaires fonciers. Ces traits semblent leur venir de leurs origines — leur tribu ayant progressé socialement au cours de nombreux siècles — et de leur religion, qui a contribué à la cohésion du groupe sans l'amener à se couper du monde qui l'entourait. Le fermier rajput, respectant la tradition, ne devait pas labourer ni accepter l'aide de son épouse aux champs. Le Saiyyid, pour sa part, pouvait emprunter de l'argent, mais ne pouvait demander de l'intérêt sur un prêt. Avec l'endettement progressif des régions rurales, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les castes traditionnelles de propriétaires fonciers perdirent leurs terres, mais les Jats réussirent à conserver les leurs, et même à accumuler des terres et capitaux. Ils n'hésitèrent pas à se livrer au commerce et au crédit.

Si les Sikhs ne sont pas tous des Jats, la majorité le sont. Les dix gourous sikhs, y compris Nanak (1469-1539), et la plupart des premiers adeptes appartenaient à une caste urbaine de commerçants, celle des Khatris. À cause de la précarité de leur situation au sein de la hiérarchie des castes, les Jats ruraux se montrèrent réceptifs aux principes des Khatris et à la doctrine sikh de l'égalité. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, la plupart des Sikhs étaient des Jats. À cette époque, également, ce qui n'avait été auparavant qu'un culte devint une fraternité religieuse militante. D'après les historiens, cette transformation se serait opérée le 30 mars 1699, soit le jour de la fondation, par le gourou Gobind Singh, le dernier des dix grands gourous, de la fraternité des Khalsas. Le militantisme prêché par Singh semblait naturel aux Jats qui, avant leur conversion, avaient maintes fois brandi l'épée. Les symboles externes de la fraternité, notamment les cheveux longs, étaient d'ailleurs caractéristiques de tous les Jats, fussent-ils hindous, sikhs ou musulmans.

Après une longue résistance aux Moghols, les Sikhs purent régner en maîtres sur le Panjab. En 1849, lorsque leur royaume passa aux mains des Britanniques et que l'armée khalsa fut démembrée, certains des avantages liés à une adhésion ouverte au sikhisme disparurent. Les Britanniques s'attendaient à la dissolution de cette religion, mais, au contraire, la collectivité sikh s'est renforcée au cours du siècle écoulé. Avec les Gurkhas, les Sikhs devinrent des recrues estimées dans l'armée de l'Inde britannique et se virent confier leurs propres régiments, où le port de cheveux longs, du turban et d'autres symboles de la fraternité khalsa était obligatoire. Le service militaire, la colonisation de la partie occidentale du Panjab sous les Britanniques et l'émigration sont trois facteurs qui ont contribué à la prospérité économique de la collectivité sikh, laquelle a pris plus d'expansion que tout autre élément de la population panjabi. Le succès de ce groupe et les avantages dont il a joui sous le régime britannique incitèrent même certains Hindous à adopter sa religion, et les Sikhs qui s'en étaient égarés, à retourner à la fraternité des Khalsas. D'après le recensement de 1881, il y avait moins de deux millions de Sikhs; en 1971, leur nombre dépassait huit millions. Pour la première fois, les Sikhs forment la majorité dans leur propre État. En 1911, le Panjab comptait 12 p. 100 de Sikhs, 30 p. 100 d'Hindous et 51 p. 100 de Musulmans. En 1947, la frontière indo-pakistanaise, en divisant la patrie des Sikhs, s'est trouvée à forcer ces derniers et les Hindous à évacuer la partie occidentale et les Musulmans, la partie orientale. En 1961, les Sikhs représentaient 33 p. 100 de la population panjabi; dix ans plus tard, soit après la constitution, en 1966, d'un nouveau Panjab plus petit, ils en formaient la majorité (60 p. 100 d'après le recensement de 1971).

Plutôt que d'affaiblir la collectivité jat, l'émigration l'a renforcée. Un échantillonnage aléatoire effectué parmi les premiers émigrants aurait révélé qu'il s'agissait presque uniquement de villageois, en raison de l'organisation même de la société panjabi. Un village comprend généralement 150 foyers, en majorité jats. Or, comme le futur conjoint doit appartenir à la même caste, mais à une autre famille ou un autre village, les habitants d'un village ont habituellement des parents dans de nombreuses autres localités, certaines fort éloignées. Cela explique que la nouvelle d'un départ se répande vite et loin. Malgré quelques changements survenus depuis une vingtaine d'années, l'émigrant sikh est généralement un célibataire dont la décision de partir tient non pas à des raisons

personnelles mais plutôt à des motifs familiaux. Il ressort, par exemple, d'une étude effectuée sur le village de Vilyatpur, dans le Jullundur, que l'émigration n'est guère envisagée comme solution dans les foyers qui ne comptent qu'un homme d'âge adulte, parce que son départ risque de mettre fin à la lignée dans le village. Par contre, les familles qui réussissent à conserver, voire à accroître, leurs avoirs sont justement celles dont des membres sont allés travailler à l'étranger afin de pouvoir leur envoyer de l'argent.

## II — Les pionniers

Vers 1890, les villageois sikhs sont prêts à franchir de grandes distances en quête d'emploi. Déjà, le service au sein de leurs propres régiments leur a permis de prendre pied en Afrique orientale et en Extrême-Orient. À Hong Kong, à Singapour et en Malaisie, ils sont policiers, gardes ou concierges et, en Malaisie, laitiers, charretiers ou mineurs. Jusqu'à l'adoption, en 1901, de lois interdisant l'entrée aux immigrants orientaux, quelques-uns, parmi les plus aventureux, se rendent même jusqu'en Australie, attirés par les salaires relativement élevés versés aux travailleurs agricoles.

En 1891, le Canadien-Pacifique inaugure un service voyageurs transocéanique reliant Hong Kong et Vancouver, et, le 1er avril 1904, le premier contingent de Sikhs débarque en Colombie-Britannique. Leur arrivée coïncide d'ailleurs étrangement avec la suspension temporaire de l'immigration de la Chine, résultant de la décision du gouvernement canadien de porter à 500 \$ le droit d'entrée imposé à chaque immigrant chinois. En 1907, dans son enquête sur l'immigration orientale, Mackenzie King, qui était alors sous-ministre du Travail, conclut que les agents de passagers encouragent l'immigration indienne afin de combler l'espace d'entrepont libéré par les Chinois. Toutefois, même sans cet encouragement, il est certain que, compte tenu du nouveau service transocéanique et du fait que l'Australie leur avait fermé ses portes, les Sikhs allaient inévitablement mettre le cap sur l'Amérique du Nord.

Entre 1904 et 1908, plus de 5 000 Indiens débarquent en Colombie-Britannique; de ce nombre, environ 3 000 se dirigent vers les États-Unis. Selon des statistiques américaines, 96 p. 100 d'entre eux sont âgés de 14 à 44 ans, la plupart de 20 à 29 ans. Quant aux quelque 40 p. 100 qui sont mariés, ils ont laissé leur femme en Inde. La plupart sont partis aussi directement que possible de leurs villages, bien qu'un petit nombre ait servi dans des régiments sikhs en Extrême-Orient. La grande majorité est composée de Jats; quant aux autres, qu'ils soient Sikhs d'autres castes ou encore Hindous ou Musulmans, ils viennent tous des mêmes districts du centre du Panjab. Illettrés pour la plupart, très peu d'entre eux parlent anglais. Selon leurs propres témoignages, ils ont été incités à venir au Canada par des lettres de parents et d'amis. Les statistiques en disent long sur le cas des immigrants indiens: de 45 qu'ils sont en 1904-1905, ils passent l'année suivante à 387, pour dépasser le cap des 2 000 en 1906-1907 et de nouveau en 1907-1908.

On trouve parmi ce groupe quelques entrepreneurs. Mentionnons par exemple D.R. Davichand, Hindou anglophone du Panjab, qui réussit à trouver du travail pour plusieurs centaines d'hommes dans des scieries des environs de Vancouver. Pour ceux qui arrivent démunis, il offre des cautions en espèces et il sert

d'interprète, tant au bureau d'immigration que dans les scieries. Il demande un dollar par mois à ceux qui obtiennent un emploi par son entremise, (ils gagnent à peu près 1,25 \$ par jour). Son neveu gère un magasin pour les travailleurs sikhs des scieries. En 1908, à Vancouver et à Victoria, une poignée de travailleurs professionnels, d'étudiants et d'hommes d'affaires indiens — la plupart des Hindous du Bengale, de l'Oudh et des États de l'Ouest — s'occupent de fournir des biens et des services aux Sikhs et essaient de les unir politiquement. Bien qu'ils ne représentent qu'une très faible proportion de la population indienne, ils jouent un rôle important dans l'établissement de relations avec la communauté d'accueil.

Relations qui sont loin d'être harmonieuses. Pas plus d'une cinquantaine de Sikhs ne sont entrés en Colombie-Britannique et ce, au rythme de seulement deux ou trois par mois, que déjà le greffier de la ville de Vancouver se plaint, auprès des responsables à Ottawa, de leur nombre excessif. Quand leur atteint 1 300, les deux députés de Vancouver se rendent auprès du premier ministre, Sir Wilfrid Laurier, pour exiger qu'il barre l'entrée aux "Hindous", tandis que le maire de Vancouver exhorte le secrétaire aux colonies, Winston Churchill, "à interdire de nouvelles expéditions". Les journaux de Vancouver et de Victoria qualifient les Indiens d'indésirables, dégradés, malades et affamés et affirment qu'ils sont une menace pour les femmes et les enfants. Cette hostilité — que les fonctionnaires d'Ottawa sous-estiment au début — survient justement au cours d'une période de chômage élevé. Pourtant, les Sikhs exercent des fonctions jadis remplies par les Chinois et les Japonais.

L'industrie forestière et les grandes cultures de fruits souffrent quant à elles d'une grave pénurie de main-d'oeuvre. La *Lumber and Shingle Manufacturers Association* de la Colombie-Britannique fait même pression pour obtenir des changements dans la structure tarifaire du Canadien Pacifique afin d'encourager les immigrants européens à venir s'installer sur la côte ouest. L'hostilité envers les Sikhs, de 1904 à 1906 du moins, n'est donc pas causée par la conjoncture économique immédiate. Elle résulte plutôt de l'impression, fermement ancrée chez les syndicalistes — particulièrement dans l'industrie minière — que la main-d'oeuvre orientale compromet leur action. Même le clergé témoigne de son antipathie envers les Orientaux, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les emplois ou les salaires. On se souviendra qu'à cette époque, l'exclusivité raciale et l'homogénéité culturelle sont des valeurs auxquelles souscrivent beaucoup de gens, tant en Colombie-Britannique qu'ailleurs. Les Chinois et les Japonais, considérés comme des étrangers par leur race et leur culture, ont déjà été bannis du groupe des immigrants souhaitables; les Indiens sont tombés automatiquement dans la même catégorie.

En 1907, l'économie de la Colombie-Britannique connaît une dégringolade (à Vancouver, 5 000 Blancs se retrouvent sans travail), alors que l'immigration orientale continue d'augmenter. Malgré leurs déclarations disant que le Canada n'avait probablement pas le pouvoir d'exclure les Indiens en raison de leur statut de sujets britanniques, une série d'événements, survenus à l'automne de 1907, amènent le premier ministre et ses conseillers à se raviser. En l'espace de sept jours, une foule violente de Blancs force 400 ouvriers indiens des ateliers de Bellingham, dans le Washington, à chercher refuge au Canada; une émeute de

TABLEAU I:  
IMMIGRATION INDIENNE AU CANADA  
1900-1950

	Nombre total d'immigrants indiens	% du nombre total d'immigrants au Canada
1900-10	5 195	0,38
1910-20	112	0,006
1920-30	488	0,04
1930-40	254	0,1
1940-50	390	0,09
Total	6 439	

Blancs se déclenche dans les quartiers chinois et japonais de Vancouver; et 900 Indiens arrivent à bord d'un paquebot du Canadien Pacifique. En 1908, le gouvernement canadien décide d'exiger des immigrants indiens qu'ils aient 200 \$ en poche à leur arrivée (contre 25 \$ pour les Européens) et qu'ils arrivent directement de l'Inde (ce qui était impossible parce que les compagnies de navigation, par ordre du gouvernement, n'assuraient pas ce service). Ces règlements produisent l'effet voulu: l'immigration indienne cesse. Les hommes qui ont débarqué entre 1904 et 1908 formeront donc l'essentiel de la population indienne au Canada jusque dans les années 1940.

Pour justifier l'interdiction dont sont frappés les Indiens, on prétend qu'en raison du climat auquel ils sont habitués et de leur culture, ils sont peu aptes à travailler au Canada et qu'ils risquent donc d'être aux crochets de la société. Pourtant, bien que le pays traverse une récession, la plupart se trouvent du travail et aucun n'est inscrit au chômage. Comme les Sikhs n'occupent pas les mêmes sortes de postes que les Chinois — travailleurs domestiques, blanchisseurs, cuisiniers d'hôtel, aides-cuisiniers et maraîchers — on en conclut que le travail qu'ils ont la capacité ou la volonté d'accomplir est limité.

Au Panjab, il y a des emplois que les Jats, par tradition, n'exerceraient jamais; mais à l'étranger, ils saisissent les meilleures occasions qui se présentent. À Singapour et à Hong Kong, ils entrent dans la police; en Australie, ils travaillent dans les plantations de canne à sucre; en Californie, ils se font producteurs de fruits et de légumes; et, en Grande-Bretagne, ils vont à l'usine. En Colombie-Britannique, la plupart se trouvent du travail dans l'industrie forestière, particulièrement dans les scieries de Victoria, de Vancouver et de New Westminster. Ils préfèrent un travail ardu à l'extérieur qui paie bien à un travail de domestique ou d'aide-cuisinier. Ils cherchent, d'abord et avant tout, à gagner de l'argent et ils sont prêts, pour y parvenir, à franchir de grandes distances et, au moindre encouragement, à aller toujours plus loin. Émigrants libres, ils peuvent se déplacer plus facilement que les Chinois et les Japonais, qui sont liés par contrat à long terme. Le gouvernement indien a conclu, avec diverses colonies britanniques, des accords sur les émigrants liés par contrat, mais, en l'absence de pareil accord avec le Canada, tous les Indiens qui viennent s'y établir sont de fait

des immigrants libres. Les Sikhs ne mettent donc guère de temps à s'installer partout en Colombie-Britannique ainsi dans les États américains du Washington, de l'Oregon et de la Californie, levant le nez sur les emplois ne demandant aucune spécialisation et donc moins bien rémunérés.

Constamment en compagnie de leurs compatriotes, tant au travail que dans leurs habitations ou leurs baraquements, les Sikhs sont isolés par leur mode de vie ainsi que par leur langue, leur culture et l'attitude de la population d'accueil. Une vie de famille, des enfants fréquentant l'école et des contacts avec des voisins contribueraient à réduire cet isolement, mais il faut se souvenir que ce groupe est composé presque exclusivement d'hommes, puisque seulement neuf Indiennes immigrèrent au Canada entre 1904 et 1920. Dans les baraquements fournis par les scieries, le logement est rudimentaire, les bâtiments souvent humides et mal éclairés. Dans certains cas, jusqu'à dix hommes partagent une même pièce, où ils couchent, cuisinent, et mangent, se faisant à l'exiguïté des lieux dans le but d'économiser le plus possible. Quand plusieurs Sikhs occupent un même baraquement, ils ont toujours une cuisine commune, ce qui leur permet de partager les dépenses et de manger ensemble leurs mets de base — chappati, légumineuses et curry — en tant que groupe social démocratique et autonome. Il y a aussi la *gurdwara*. Dans la tradition sikh, la *gurdwara* est un bâtiment public ouvert à tous. Achèvement en 1908, celle de Vancouver est destinée à remplir la même fonction qu'une *gurdwara* de village au Panjab. Le rez-de-chaussée comprend une salle de réunion, une cuisine et des chambres que peut occuper toute personne qui en a besoin; au premier, on trouve le temple. Construite deux ans plus tard, la *gurdwara* de Victoria est fort semblable. Jusqu'à récemment, ces endroits constituaient des lieux de rencontre pour tous les Indiens au Canada — hindous, musulmans ou sikhs. En l'absence d'une vie de famille véritable, ils jouent une fonction essentielle, soit celle d'assurer la cohésion de la collectivité indienne.

Unis surtout par des liens de parenté et de voisinage et se soumettant à des chefs qui, comme au Panjab, imposent leur autorité par la force de leur personnalité et leur esprit d'initiative plutôt que par leur statut social ou leur richesse, les immigrants forment une collectivité égalitaire. Ils mènent une vie politique dynamique, c'est-à-dire rarement ordonnée et fréquemment divisée, l'organisme de loin le plus important étant le comité de direction de la *gurdwara*, ou la *Khalsa Diwan Society*, fondée en 1907. Chargée essentiellement de gérer la *gurdwara* sikh de Vancouver et d'assurer le contrôle général de toutes les autres *gurdwaras* plus petites établies un peu partout en Colombie-Britannique, elle est aussi le principal porte-parole des Indiens au Canada. D'autres organismes voient aussi le jour, mais ont une vie assez brève, dont la *United India League*, l'*Hindustanee Association* et la *Canada-India League*, qui ne regroupent en fait que quelques personnes. L'on notera avec intérêt qu'en 1908, lorsque le gouvernement propose un programme visant à recruter des Indiens de Vancouver pour les envoyer au Honduras britannique à titre de main-d'œuvre à contrat, la *Khalsa Diwan* entreprend des négociations avec un représentant du ministère de l'Intérieur et constitue une tribune à laquelle cette proposition est catégoriquement rejetée. Pour empêcher les autorités d'invoquer le vagabondage comme motif pour déporter les Sikhs, la société s'occupe de ceux qui sont sans emploi. À compter de 1910, elle combat les lois d'immigration, réunissant des fonds

pour défendre des cas individuels et mettant l'accent sur la situation d'hommes établis au Canada et incapables d'y faire venir leur femme. En 1914, lorsque 376 Indiens (des Sikhs pour la plupart) voyageant à bord du *Komagata Maru* se voient refuser l'entrée au pays et renvoyer en Orient, après deux mois de détention à bord du paquebot dans le port de Vancouver, la société réunit 40 000 \$ en leur nom. Elle est aussi associée à la *Guru Nanak Mining and Trust Company*, constituée en société en 1908 pour permettre aux Sikhs d'investir leurs économies dans le biens immobiliers.

Au début, la *Khalsa Diwan* est dirigée par des modérés. Mais en 1913, elle passe entre les mains d'hommes qui visent à renverser par la violence le régime britannique en Inde. Ce changement est attribuable en partie aux activités de jeunes, venus du Bengale et d'autres provinces de l'Inde pour étudier en Amérique du Nord, mais peut-être surtout de certains hommes de la collectivité sikh, spécialement d'un ou deux révolutionnaires qui ont participé à des troubles dans les districts occidentaux du Panjab en 1907. Le traitement des Indiens au Canada constitue alors un cheval de bataille qui sert à monter les Sikhs, tant en Amérique du Nord que dans le Panjab, contre les Britanniques. Entre 1913 et 1917, le parti *Gadr* (mutinerie), dont le siège se trouve à San Francisco, est très actif dans les milieux sikhs de la Californie, de l'Oregon, du Washington et de la Colombie-Britannique (ainsi qu'à Hong Kong, en Malaisie et dans les Philippines) et les dirigeants de la *Khalsa Diwan Society* de Vancouver souscrivent pleinement à ses buts. Le gouvernement indien voit d'un mauvais oeil cette situation et décide de suivre de près les mouvements de tous les activistes indiens en Amérique du Nord. L'affaire du *Komagata Maru*, en mettant en évidence les iniquités dont les Indiens sont victimes dans l'empire britannique, sert bien la cause du *Gadr*. A l'été 1914, lorsque éclate la Première Guerre mondiale, le parti exhorte tous les Indiens à rentrer dans leur pays pour se préparer à une insurrection armée. Des centaines de Sikhs de la Colombie-Britannique répondent à l'appel et, en 1915, un certain nombre d'entre eux participent effectivement à une tentative de soulèvement dans le Panjab. Cependant, comme les agents d'immigration canadiens ont signalé leur départ, ils sont accueillis par la police à leur arrivée en Inde et confinés à leurs villages. En 1915, cette nouvelle se répand jusqu'au Canada, et les départs cessent. Néanmoins, entre 1911 et 1921, le nombre d'Indiens au Canada, est tombé de 2 342 à 1 016. Cet exode prive la collectivité indo-canadienne de ses éléments les plus militants, et l'échec du *Gadr* affaiblit beaucoup le parti. Les événements de 1914-1915 resteront toutefois gravés dans la mémoire des Sikhs.

### III — Une population native du Canada

Les Indiens qui restèrent au Canada mirent du temps à y fonder une famille et la plupart d'entre eux ne le firent d'ailleurs jamais. Ils étaient venus ici pour gagner de l'argent afin de pouvoir assurer et relever la position de leur famille en Inde. Ils préféraient de loin leur village natal. De leur côté, les habitants de la Colombie-Britannique s'étaient opposés catégoriquement, avant la guerre, à l'idée d'autoriser les Indiens à faire venir leur femme, de crainte de les voir s'établir en permanence. Si l'on interdisait l'entrée des épouses et d'autres immigrants la collectivité indienne, raisonnait-on, disparaîtrait progressivement. Cependant, après la guerre, cédant à des pressions exercées par la Grande-Bretagne, qui pré-

tendait que la politique du Canada était préjudiciable à sa position en Inde, le gouvernement changea sa ligne de conduite à l'égard de l'admission des femmes et des enfants. À compter de 1918, les Indiens résidant au Canada furent donc autorisés à faire venir leur épouse et leurs enfants âgés de moins de 18 ans. La porte fut aussi ouverte aux étudiants, touristes et autres Indiens qui ne cherchaient pas à immigrer. Malgré tout, seulement deux Indiennes arrivèrent au pays la première année, et, au cours des deux décennies qui suivirent, à peine onze en moyenne par année. Il était évidemment plus coûteux de faire vivre une famille au Canada qu'en Inde, mais à ce facteur économique s'ajoutait aussi un facteur culturel. En Colombie-Britannique, les Sikhs formaient un groupe à part. Quand ils se mariaient, ils le faisaient en Inde, où restaient généralement la femme et les enfants, à l'exception peut-être d'un fils de moins de 18 ans, qui venait rejoindre son père. Entre 1904 et 1944, il y eut seulement trois mariages unissant un Sikh à une Canadienne étrangère à cette collectivité. La situation était fort différente dans le sud de la Californie où plus d'unions entre Sikhs et Mexicano-Américaines ont été célébrées avant 1923. Comme cette affinité continua de se manifester, il en résulta une certaine assimilation, au détriment de la culture sikh. Cet état de choses fut en grande partie attribuable aux lois américaines sur la perte de domicile, lesquelles stipulaient que tout Indien qui quittait le pays pour plus de six mois perdait le droit d'y revenir. Au Canada, par contre, les Indiens, à condition de s'être inscrits avant leur départ, avaient le droit de partir pour trois à six ans. L'homme marié pouvait donc travailler au Canada quelque temps pour ensuite faire un séjour prolongé auprès de sa famille, tandis que le célibataire disposait ainsi d'amplement de temps pour se trouver une épouse.

Un nombre important d'immigrants panjabis en Colombie-Britannique avaient échappé au contrôle des services de l'immigration. Or, en 1939, comme on était en temps de guerre, le gouvernement canadien décida de poser un geste de générosité envers l'Inde et de faire table rase des cas d'illégalité parmi les immigrants indiens, s'imaginant qu'il y en avait peut-être une cinquantaine. Mais, sur une population totale de moins de 1 500, 218 personnes se sont déclarées en contravention de la loi, la plupart étant entrées au pays avec de faux documents, certaines ayant traversé la frontière canado-américaine. Presque toutes venaient des mêmes villages et districts que les Panjabis qui se trouvaient déjà au Canada. En 1941, le Canada ne comptait que 165 Indiennes âgées de plus de 19 ans et 747 Indiens. Ces derniers étaient en grande partie de la première vague d'immigration d'avant 1908 et avaient donc franchi la cinquantaine ou la soixantaine, quand ils n'étaient pas septuagénaires, voire octogénaires. La pyramide des âges et des sexes était fort éloquente: ce groupe comprenait plus de vieillards que d'enfants. Ceux qui étaient nés au Canada étaient encore très jeunes; en effet, les familles avaient en moyenne deux ou trois enfants, en général âgés de moins de six ans. Pour avoir accompagné leur père, certains des garçons connaissaient les deux pays, qui constituaient pour eux une réalité bien concrète.

Comme ils formaient une communauté très petite et fort discrète, les Sikhs attirèrent très peu d'attention pendant l'entre-deux-guerres. Les sentiments anti-orientaux étaient dirigés surtout vers les populations, beaucoup plus nombreuses, de Chinois et de Japonais. Le petit nombre de Sikhs qui habitaient la Colombie-Britannique, étaient dispersés dans au moins une quarantaine de localités. La

majorité d'entre eux étaient établis à Vancouver et Victoria, mais non pas en groupes fermés. Lorsqu'ils achetaient une maison, les principaux facteurs dont ils tenaient compte étaient la valeur du bien immobilier et la proximité du lieu de travail, plutôt que le voisinage d'autres Sikhs. En raison de cet éparpillement géographique, ils disposaient de six *gurdwaras* dans la province.

À bien des égards, les Sikhs ne faisaient pas des voisins très remarquables. Encouragés par les parents, les enfants réussissaient bien dans leurs études. Les uns et les autres s'habillaient à l'occidentale, un peu plus de la moitié des hommes continuant toutefois de porter barbe et turban et les femmes se couvrant toujours la tête de *dupattas* (fichus). Sur les chantiers où ils travaillaient avec d'autres bûcherons, les Sikhs mangeaient comme leurs compagnons. Toutefois, dans leurs foyers, identiques par ailleurs à tous les autres, et sur leurs propres chantiers, ils se nourrissaient des plats traditionnels. Bref, ils savaient s'adapter. La plupart d'entre eux, cependant, n'avaient pas réussi à sortir de l'industrie de l'exploitation forestière. Mais au sein de celle-ci, certains avaient progressé à un point tel qu'au début des années 1920, six scieries et deux usines de bardeaux appartenaient à des Sikhs, qui en assuraient également l'exploitation. Beaucoup s'étaient lancés en affaires comme fournisseurs de combustible, achetant aux scieries des déchets et de la sciure de bois qu'ils vendaient ensuite à des particuliers. Quelques-uns se firent importateurs de thé et d'autres, propriétaires agricoles. La plupart toutefois étaient des travailleurs salariés dans des scieries. Pendant la crise, qui frappa très durement l'industrie du bois, certains Sikhs, incapables de se trouver d'autres emplois, rentrèrent en Inde.

En Colombie-Britannique, la loi et la pratique écartèrent les Sikhs de beaucoup de secteurs d'emploi, y compris les fonctions publiques municipale et provinciale, tout travail effectué par un entrepreneur au titre d'un marché de travaux publics ou toute activité d'abattage sur une terre de la Couronne. Ils ne pouvaient obtenir de permis d'abattage à main; on les dissuadait de demander des permis commerciaux, et ils étaient exclus des syndicats d'artisans. En vertu de la loi fédérale, la plupart, en leur qualité de sujets britanniques résidant depuis longtemps au Canada, étaient citoyens canadiens, mais, en Colombie-Britannique, les lois sur les élections municipales et provinciales leur refusaient le droit de vote.

À chacune des Conférences impériales tenues dans les années 1920 et 1930, la délégation de l'Inde soulevait la question du droit de suffrage des Indiens installés au Canada, mais chaque fois, elle était détournée par la vague promesse que la question serait examinée. Sans nier la valeur des pressions exercées de l'extérieur, ce qu'il fallait d'abord et avant tout aux Indo-Canadiens était l'appui d'autres Canadiens, appui qui a été nul jusqu'au cours des années 1930. C'est à cette époque en effet que le petit Parti social démocratique fit sienne la cause asiatique. Il y eut un mouvement d'opinion encore plus marqué après la Seconde Guerre mondiale, les Nord-Américains craignant davantage toute accusation de discrimination. En 1946, le Congrès américain autorisa l'entrée d'un faible contingent d'Indiens et concéda aux résidents indiens les droits de naturalisation, de sorte que la politique canadienne devint moins défendable. En 1947, en réponse aux pressions modérées mais efficaces de la *Khalsa Diwan Society*, le gouvernement du Canada accordait finalement aux Indiens et aux Chinois le droit de vote en Colombie-Britannique. Cette réforme mit un terme à d'autres iniquités. Mais

il fallut attendre jusqu'en 1951 pour que le Canada, dans le but d'améliorer ses relations avec les pays du Sud-Est asiatique membres du Commonwealth qui avaient accédé à l'indépendance, convienne d'assouplir les règles en matière d'immigration et d'accepter un nombre symbolique d'immigrants non parrainés. Cette décision marquait la fin d'une époque qui avait débuté en 1908. Des contingents annuels de 150, 100 et 50 furent donc établis pour l'Inde, le Pakistan et Sri Lanka, ces nombres venant s'ajouter à la catégorie des immigrants parrainés, laquelle fut par ailleurs élargie afin d'inclure les parents âgés, les conjoints et les enfants de moins de 21 ans. La société Khalsa Diwan réclamait depuis longtemps le droit de faire venir des parents aussi librement que tout autre groupe résidant au Canada, mais le gouvernement estimait que les Canadiens n'étaient pas prêts à accepter des concessions plus généreuses. En 1957 et 1958, cependant, le nouveau gouvernement conservateur de John Diefenbaker ouvrit un peu plus la porte, même si le Canada continuait d'être un pays d'accès difficile pour les Asiatiques.

Les règles furent donc assouplies, et la population indienne établie au pays ne mit guère de temps à s'en ressentir. Les conditions d'admissibilité prévues dans le nouveau régime étaient toutefois assez strictes et une forte proportion de ceux qui parvenaient à y répondre étaient des travailleurs professionnels, pas nécessairement sikhs ni panjabis. Ils s'installèrent avec leur famille partout au Canada, particulièrement dans les grandes villes, souvent sans nouer de lien avec d'autres Indo-Canadiens. Mais, c'est principalement la communauté sikh de la Colombie-Britannique, par le biais du régime de parrainage, qui continua d'attirer des nouveaux venus. Le Canada accueillit plus de familles qu'auparavant et des jeunes gens vinrent épouser des Sikhs nés au Canada; toutefois, ce sont les célibataires ou les hommes mariés sans leur famille qui constituèrent le groupe le plus important. Possédant généralement un degré d'instruction et de spécialisation supérieur à celui de leurs prédécesseurs, ils se dirigeaient néanmoins vers des emplois d'ouvriers non spécialisés ou semi-spécialisés dans les industries forestières, d'abattage ou de combustibles.

Vers le milieu des années 1950, la plupart des Indiens immigrant au Canada arrivaient par la voie des airs, et comme les liaisons se faisaient via l'Europe, Montréal et Toronto remplacèrent Victoria et Vancouver comme principaux points d'arrivée. Certains jugèrent bon de chercher d'abord du travail dans l'est avant de pousser jusqu'à la Colombie-Britannique. La Grande-Bretagne, ouverte à tous les citoyens des pays du Commonwealth jusqu'en 1962, était une escale entre l'Inde et le Canada, et une campagne d'émigration financée par le Canada contribua à l'établissement et l'expansion d'une importante collectivité sikh dans les îles britanniques. Avant la Seconde Guerre mondiale, par exemple, un certain nombre de personnes du village de Jandiali, dans le Jullundur, avaient émigré en Colombie-Britannique. Après 1950, presque tous les Indiens quittant ce village aboutissaient en Grande-Bretagne. Si le Canada avait été aussi exempt de restrictions en matière d'immigration que celle-ci, la situation aurait peut-être été fort différente.

En 1961, le groupe le plus nombreux et le plus influent parmi les Sikhs était formé des immigrants arrivés après la guerre; même si cette population était installée ici depuis assez longtemps pour avoir produit deux ou trois générations, les enfants nés au Canada étaient encore jeunes et l'on notait un grand désé-

équilibre entre les sexes (environ 16 hommes contre 10 femmes). Dans les années 1950, les membres de la première génération née au Canada étaient en âge de se marier. Généralement progressistes, attachant de la valeur à l'instruction et à l'innovation technique, les parents sikhs trouvaient par contre beaucoup à redire à la culture canadienne, notamment au sujet de la vie familiale et de la conduite des Canadiennes. Ils estimaient par ailleurs qu'il fallait épouser un membre de son propre groupe social et que le choix d'un conjoint pour leurs enfants était leur responsabilité. Si le sikhisme rejette la hiérarchie des castes, il ne s'oppose pas nécessairement au principe de la préservation de l'identité à la caste ou à la classe. Les parents de la première génération de Jats nés au Canada tenaient donc à ce que leurs enfants épousent d'autres Jats.

Les jeunes Sikhs se conformaient ordinairement aux valeurs de leurs parents. Il y eut, bien sûr, certains mariages d'amour entre Sikhs nés au Canada et quelques rares unions entre des membres de ce groupe et des Canadiens d'une autre origine, mais celles-ci étaient si réprouvées que le couple était inévitablement banni de la collectivité sikh. Il s'agissait donc, dans la plupart des cas, de mariages de raison, dont 80 p. 100 étaient organisés en Inde. Compte tenu du nombre restreint de Sikhs et des critères entrant en ligne de compte (caste, clan, village d'origine, situation et réputation de la famille de l'époux ou de l'épouse, et apparence et convenance générales de ces derniers), il y avait tout simplement au Canada une pénurie de candidats. La coutume voulait donc que les jeunes hommes en âge de se marier retournent en Inde pour un an (ou plus) tandis que dans le cas des jeunes filles, l'on demandait généralement aux parents, en Inde, de choisir un époux, pour ensuite l'envoyer au Canada. Ce régime posait évidemment des problèmes d'adaptation, surtout lorsqu'un des partenaires avait été élevé dans le milieu traditionnel et l'autre dans le contexte nord-américain. Les parents canadiens étaient convaincus que les jeunes filles nées en Inde faisaient de meilleures épouses pour leurs fils parce qu'elles avaient moins tendance à vouloir s'affirmer et à s'imposer lorsqu'elles quittaient le cercle familial. La décision de faire venir un futur conjoint de l'Inde visait aussi à renforcer la culture sikh au Canada. On a également pu constater que, moyennant un choix judicieux, par exemple d'un jeune homme ayant une certaine instruction, l'épouse canadienne pouvait aider son mari à s'adapter à son nouveau mode de vie.

La vie familiale sikh au Canada n'a pas tellement souffert du choc culturel, mais la collectivité dans son ensemble a connu un schisme important. Tout en suivant le *Nanakpanth*, c'est-à-dire les préceptes du premier gourou, un certain groupe n'avait jamais accepté le baptême dans la Khalsa, ordre militant du dixième gourou. Ces *Sahajdhari*, ou personnes lentes à convaincre, comprenaient une forte proportion de Khattris et de castes autres que celle des Jats. Par ailleurs, beaucoup de Sikhs Khalsas n'estimaient pas nécessaire d'afficher les symboles externes de leur ordre. Des mouvements réformistes comme le Singh Sabha et son successeur, le parti Akali, insistèrent sur la conformité à la discipline Khalsa, mais sans obtenir un succès universel. Au Canada, où les Sikhs se sentent davantage contraints de se raser et d'abandonner le turban, ces disputes créèrent de profonds clivages. En 1952, une faction se dissocia de la *Khalsa Diwan Society* pour former l'*Akali Singh Society*, ayant ses propres *gurdwaras* à Vancouver et Victoria. Une des causes manifestes de cette séparation était la question du respect des règles khalsa, spécialement le port de la barbe et du

turban. La rupture définitive se produisit après l'élection au bureau de la société Khalsa Diwan, malgré les objections du group Akali Singh, d'un homme à la barbe rasée. Un autre facteur à jouer fut le fossé des générations entre immigrants, le Khalsa Diwan étant encore dirigée par des vieillards qui étaient arrivés au Canada avant 1908. Compte tenu de la sécurité nouvelle dont jouissaient les Sikhs, surtout après les victoires remportées en 1947 et 1951, la nécessité de préserver l'unité perdit un peu de son importance. Dans une certaine mesure, la conformité s'imposait peut-être davantage au Panjab, où un Sikh au visage glabre, surtout s'il n'était pas Jat, pouvait être pris et en venir à se prendre lui-même pour un Hindou. Au Canada, toutefois, près de la moitié des hommes s'étaient coupé les cheveux et rasé la barbe sans pour autant perdre leur identité.

Après 1952, la *Khalsa Diwan Society* ne pouvait plus se prétendre le porte-parole de l'ensemble des Sikhs. Un nouvel organisme, l'*East Indian Canadian Citizens Welfare Association*, composé de représentants de la Khalsa Diwan et de l'Akali Singh, fut donc créé et chargé de présenter un front commun lors des pourparlers avec le gouvernement. Dans les années 1950, la vieille garde fut remplacée par des hommes qui avaient immigré après la Seconde Guerre mondiale. Plus instruits que leurs prédécesseurs — ce qui témoignait du degré croissant d'instruction des immigrants — ils avaient aussi plus à coeur d'établir des liens avec les autres Canadiens. A l'instar des autres immigrants de l'époque, ils ne prênaient cependant pas l'assimilation et continuaient d'entretenir avec le Panjab des relations suivies.

#### IV — Immigration Récente

Entre 1961 et 1976, la population indo-canadienne s'est multipliée vingt. Toutefois, il ne faudrait pas perdre de vue qu'en 1961, elle ne comprenait que 6 774 personnes, soit 0,038 p. 100 de la population canadienne totale. L'augmentation qui s'est produite au cours de ces quinze années a découlé des modifications apportées aux règlements canadiens en matière d'immigration. En 1958, le droit de parrainer des parents immédiats, qui était jusqu-là limité à ceux qui étaient citoyens canadiens, fut accordé aux Asiatiques résidant en permanence au pays. En 1962, quelques catégories furent ajoutées à la liste des parents pouvant être parrainés et le régime des contingentements, abandonné. En 1967, les Asiatiques furent placés sur un pied d'égalité avec tous les autres résidents canadiens, c'est-à-dire qu'ils reçurent l'autorisation de parrainer ou de désigner des membres de leur famille, indépendamment du lien de parenté. Ces changements répondaient certes aux espoirs de la collectivité indienne, mais ils furent apportés surtout parce que, d'une part, le gouvernement avait pris conscience de l'existence de tout un bloc d'électeurs formé de Canadiens dont les origines n'étaient ni françaises ni britanniques et, d'autre part, que le public lui-même se montrait maintenant favorable à une politique non discriminatoire sur les plans de la race ou du pays d'origine. Aux États-Unis, la politique d'immigration évoluait dans le même sens. En Grande-Bretagne, par contre, en réaction contre l'entrée massive d'Asiatiques et d'Antillais, le gouvernement adopta des règlements plus stricts. Ainsi, tandis qu'un pays du Commonwealth se refermait, un autre devenait plus facile d'accès.

Dans les années 1950, la majorité des immigrants sikhs en Grande-Bretagne, comme au Canada d'ailleurs, étaient des hommes. Quand la menace d'un dur-

TABLEAU II

IMMIGRATION AU CANADA, SUIVANT LE DERNIER PAYS DE RÉSIDENCE PERMANENTE 1951-1979  
(y compris tous les immigrants, sans distinction d'ethnie)

	Indie	Pakistan	Bangladesh	Sri Lanka	Fiji	Maurice	Kenya	Ouganda	Tanzanie	Total	% de l'immigration totale au Canada
1951-57	1 387	250	—	108	—	—	—	—	—	1 745	0,14
1958-62	2 512	334	—	120	—	—	—	—	—	2 966	0,62
1963-67	10 331	2 040	—	485	956	92	548	153	242	14 847	1,93
1968-73	33 859	7 085	257	1 285	3 963	668	2 769	7 447	3 211	60 544	6,57
1974-76	29 745	6 653	341	1 131	4 934	786	6 073	564	5 511	55 738	10,03
1977-79	15 518	3 885	285	455	1 776	261	844	94	1 630	24 748	5,47
Total	93 352	20 247	883	3 584	11 629	1 807	10 234	8 258	10 594	160 588	

TABLEAU III:

PERSONNES D'ORIGINE INDIENNE AU CANADA

	Hommes	Femmes	Nombre total d'Indiens au Canada	% de la population canadienne
1911	2 315	27	2 342	0,032
1921	—	—	1 016	0,012
1931	—	—	1 400	0,013
1941	1 059	406	1 465	0,013
1951	1 427	721	2 148	0,015
1961	4 122	2 652	6 774	0,037
1971	35 435	32 490	67 295	0,312
1981	—	—	121 445	0,504

cissement des règles d'immigration commença à poindre, les Sikhs installés dans les îles britanniques se hâtèrent, tandis que cela leur était encore possible, de faire venir épouses, enfants, frères, soeurs, parents et tout autre membre de leur famille. Dans ce contexte, un déménagement au Canada leur apparut comme une solution logique et les modifications apportées aux lois canadiennes furent en quelque sorte le mécanisme qui leur ouvrit finalement la porte, surtout après 1967. Depuis une quinzaine d'années, la plupart des immigrants indiens sont des parents, proches ou distants, de résidents canadiens. La population sikh a d'ailleurs augmenté et s'est constituée en une collectivité complète, où l'élément masculin ne prédomine plus. Depuis 1967, toutefois, le Canada accueille des immigrants d'autres régions de l'Inde ainsi que du Pakistan, de Fiji et d'Afrique. Contrairement aux Sikhs, la plupart sont issus de milieux urbains. Sans parents canadiens pour les parrainer (du moins au départ), ils sont venus à titre de requérants indépendants, ce qui signifie qu'il leur fallait avoir un diplôme d'études supérieures ou une spécialité pour avoir le droit d'entrer. À l'instar de tous les nouveaux venus, ils se sont dirigés principalement vers les grands centres, soit, depuis vingt ans, Toronto principalement, suivi de Vancouver et, loin derrière, de Montréal, Calgary et Edmonton. Du coup, les Indiens sont redevenus une minorité bien en vue au Canada.

Au sein de ce groupe, ce sont les Fijiens qui, sur le plan économique, se rapprochent le plus des Sikhs. Dans les années 1960, un petit nombre d'Indiens de Fiji entrèrent au Canada. Le mouvement prit de l'ampleur dans la décennie suivante et, en 1976, le Canada comptait près de 9 000 Fijiens, qui s'installèrent d'abord à Toronto et Vancouver pour ensuite rayonner vers toutes les grandes villes. La population de Fiji est composée, plus au moins à parts égales, d'Indiens et de Mélanésien, mais ce sont surtout les premiers qui sont venus au Canada. La plupart sont issus de familles installées à Fiji depuis 60 à 100 ans, envoyées dans les îles à titre de main-d'oeuvre liée par contrat à long terme et provenant surtout des régions hindi du Bengale, du Bihar et de l'Uttar Pradesh ainsi que du Tamil et du Tégulu, régions voisines de Madras. La plupart des Fijiens venus au Canada sont nés dans des fermes, mais la majorité d'entre eux étaient urbanisés avant d'émigrer. En l'absence de compétences acquises à la ville et d'une certaine scolarité (parmi les hommes, au moins 10 ans d'études), ils n'auraient jamais été admis. Malgré tout, très peu d'entre eux ont pu faire valoir au Canada leur expérience et leurs compétences particulières. La nécessité économique et une forme subtile de discrimination les ont forcés à accepter les premiers emplois qui se présentaient, généralement dans des petites usines non syndiquées et dans le secteur des services. Le revenu plutôt que le statut professionnel a été leur priorité. Dans beaucoup de foyers, tous les adultes travaillent, et les femmes, moins instruites, sont obligées d'accepter des postes de concierges ou encore de commis-vendeuses.

L'emploi a d'ailleurs amené les Fijiens à se mêler à la société canadienne; en général, ils ne travaillent pas pour d'autres Indiens. Ils ne s'identifient pas personnellement aux Sikhs et ne voient pas pourquoi d'autres le feraient. Contrairement à ces derniers, la religion ne constitue pas pour eux un point de ralliement. La plupart sont hindous, certains de nom seulement, d'autres orthodoxes et quelques-uns appartiennent à la secte réformiste Arya Samajist. Mais leur hindouisme s'est trouvé en quelque sorte déraciné à cause de leur double déplacement, soit à Fiji

puis, de là, au Canada. Les distinctions de castes ont disparu parce que la première génération envoyée à Fiji était composée de personnes qui venaient de différentes parties de l'Inde mais qui, dans les îles, faisaient toutes le même travail. D'autres aspects du régime social et religieux hindou ont aussi été touchés, l'hindouisme admettant une infinité de variantes locales. Lorsqu'ils se réunissent pour prier au Canada, les Hindous doivent tenir compte et du contexte nord-américain et du fait qu'ils sont issus d'une multiplicité de traditions. La religion occupe une place plus importante dans la vie des 15 p. 100 de Fijiens musulmans. Au Canada, elle les a rapproché des Pakistanais et d'autres Musulmans. Dans l'ensemble toutefois, les membres de ce groupe s'identifient surtout à leurs origines fijiennes, bien que cela n'entrave en rien leur intégration rapide dans la société canadienne.

Cette intégration, les Indiens venus de l'Afrique orientale l'ont déjà réalisée et, jusqu'ici, sans nuire à leur cohésion ou à leur sens d'identité. Au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, où ils formaient une minorité restreinte mais économiquement importante, leur situation est devenue de plus en plus précaire dans les années 1960 avec l'avènement de régimes gouvernés par la majorité africaine. L'évacuation de 4 420 réfugiés vers le Canada, en 31 vols effectués à l'automne de 1972 lorsqu'Idi Amin a abruptement sommé la population asiatique de quitter l'Ouganda, fut suivie d'une immigration d'envergure. Les familles furent en effet réunies et les Indiens de la Tanzanie et du Kenya, qui se voyaient refuser l'entrée en Grande-Bretagne depuis 1968, se tournèrent vers le Canada. Parmi les réfugiés de l'Ouganda choisis en 1972 par les agents d'immigration canadiens, 60 p. 100 appartenaient à la secte des Ismailis, qui ne formaient pourtant pas plus de 20 p. 100 des personnes visées par l'ordre d'expulsion. Cela n'avait rien de fortuit. Seules les personnes qui répondaient aux critères d'admissibilité du ministère de l'Immigration étaient acceptées. Les autorités canadiennes se vantaient d'ailleurs d'avoir choisi le gratin du groupe.

Formant la communauté asiatique la plus progressiste de l'Afrique orientale, les Ismailis, secte musulmane shia, s'étaient remarquablement bien adaptés à la culture occidentale du XXe siècle sous le troisième Aga Khan, leur *imam* ou chef spirituel de 1885 à 1957. Celui-ci émit en effet une série d'édits ordonnant à ses disciples d'adopter la tenue vestimentaire occidentale (étape qui se révéla particulièrement difficile pour les femmes, accoutumées qu'elles étaient à toujours être recouvertes), d'enseigner l'anglais dans les écoles plutôt que leur propre langue, le goudjerati, et de s'identifier totalement avec le pays où ils demeureraient. À l'origine des Hindous de la caste Lohana, des régions Kutch et Kathiawar du Gujarat, les Ismailis se sont convertis à l'islam entre le XIIe et le XVIe siècles pour ensuite s'installer à Bombay. De là, ils ont émigré au Zanzibar où ils se sont faits marchands vers le milieu du XIXe siècle, et ont ensuite suivi les Britanniques vers l'intérieur de l'Afrique, dans les années 1880. Lorsqu'Idi Amin les chassa du pays, ils avaient perdu à peu près tout contact avec l'Inde et étaient totalement africanisés. Contrairement aux autres Asiatiques, ils prirent tous la citoyenneté kenyenne, ougandaise ou tanzanienne après l'indépendance de ces États.

Suivant les conseils du quatrième Aga Khan, qui était conscient des fondements économiques des confrontations raciales, les Ismailis firent un effort concerté dans les années 1960 pour s'orienter non plus vers le commerce mais plutôt

vers les professions libérales, c'est-à-dire l'enseignement, les sciences infirmières, le génie, l'économique et la comptabilité. Les parents encourageaient leurs enfants à aller étudier à l'étranger, principalement en Grande-Bretagne, comme le faisaient d'ailleurs depuis des années un petit nombre d'entre eux. Toutefois, bousculés par les événements, beaucoup ne purent exercer leur profession en Afrique. Convaincus, jusqu'en août 1972, d'avoir un avenir en Ouganda, les Ismailis étaient peut-être moins bien préparés que les autres Asiatiques à la tournure qu'allait prendre l'histoire. Au début de septembre, les agents d'immigration canadiens commençaient leurs entrevues et la rapidité de leur arrivée ainsi que le processus de sélection lui-même sont des facteurs qui expliquent l'entrée d'un si grand nombre d'Ismailis au Canada.

On trouvait aussi en Afrique orientale deux autres sectes musulmanes plus petites, les Bohras et les Ithna Asaris, plus conservatrices que les Ismailis et aussi plus étroitement liées à l'Inde. Jusqu'en 1972, toutefois, 70 p. 100 des Asiatiques vivant en Afrique orientale étaient des Hindous goudjerati appartenant surtout aux castes Lohana et Patel. Il y avait également une petite collectivité de Shahs, de la région du Jamnagar dans le Gujarat, qui étaient adeptes du jaïnisme, ancienne religion qui leur interdisait la consommation de formes de vie microbienne et l'exercice de toute autre profession que le commerce, dans lequel ils firent fortune. En Afrique orientale, une poignée de Shahs et de Lohanas, grands industriels et employeurs, occupaient les couches supérieures de la pyramide économique. On trouvait également dans cette partie du continent noir un petit groupe de Panjabis — divisés aussi par la religion et le système des castes — qui travaillaient principalement dans la fonction publique ou dans des postes dépendant du gouvernement et qui se sentirent mal à l'aise dès l'accession à l'indépendance des États africains. Parmi les Panjabis, on trouvait des Musulmans sunnis et ahmaddiyas, des Hindous rajpoutes et des Sikhs des castes jat et ramgarhia (menuisiers). En Afrique orientale, ces derniers étaient plus nombreux que les Jats, mais pas aussi prospères, et ils fréquentaient des *gurdwaras* distinctes. Cette ségrégation était en fait caractéristique de l'ensemble de la population asiatique. Chaque élément — Ismailis, Bohras, Ithna-Asharis, Sunnis, Ahmaddiyas, Shahs, Patels, Lohanas, Rajpoutes, Jats et Ramgarhias — constituait une communauté à part qui, sauf pour les premiers, s'était créée en Afrique une mini-Inde et communiquait régulièrement avec le groupe souche. Ils se fréquentaient, notamment les Panjabis et les Goudgeratis, mais il n'y avait à peu près pas de mariages entre membres des différents groupes. Signalons aussi que, contrairement à leurs parents, les jeunes possédaient une instruction occidentale. En pus de s'identifier au milieu traditionnel, ils étaient donc très modernes dans leurs vues.

Presque tous ces groupes étaient représentés dans la vague d'immigrants qui déferla sur le Canada, mais non pas proportionnellement à leurs nombres en Ouganda ou en Afrique orientale. Les plus nombreux, les Ismailis, étaient aussi les plus organisés et il leur fut facile de reconstituer une structure communautaire intégrale dans leur nouveau pays. Possédant leur propre constitution, fonds en fiducie et sociétés de construction, leurs propres mosquées ou *jamalt-khanas* (qui, contrairement aux *gurdwaras* sikhs, ne sont pas ouvertes aux étrangers) — où l'assistance est par ailleurs nombreuse — et un sens aigu de l'organisation et du respect des traditions — qui se manifeste par le taux élevé de par-

icipation aux cours de goudjerati donnés aux enfants instruits au Canada — les Ismailis ne semblent pas avoir à craindre pour l'intégrité de leur groupe au Canada.

Au Canada, les Asiatiques de l'Ouganda ont trouvé un climat économique et politique propice et leurs louanges à l'égard de leur pays d'adoption ont attiré d'autres Ismailis. L'on estime d'ailleurs qu'en 1982, ce groupe comptait environ 25 000 membres. Ceux qui possédaient des spécialités techniques ont eu tendance à s'installer à Toronto et dans d'autres centres manufacturiers de l'Ontario, tandis que les entrepreneurs et les membres des professions libérales se sont dirigés surtout vers Vancouver, Calgary et Edmonton, saisissant dans cette région en pleine expansion économique des occasions semblables à celles qu'ils avaient connues en Afrique. Certains avaient tout d'abord immigré en Grande-Bretagne, mais ayant constaté qu'il y avait là peu de possibilités du côté des affaires, ils ont ensuite mis le cap sur le Canada. D'autres sont venus directement du Kenya et de la Tanzanie, surtout au cours de la période de 1972 à 1976; enfin 2 000 Ismailis francophones sont venus de France, du Zaïre, de la Côte d'Ivoire et du Madagascar s'établir à Montréal. Cette entrée massive d'immigrants a enrichi la population indo-canadienne d'un élément commercial important.

Depuis une vingtaine d'années, le Pakistan est une source d'immigration presque aussi importante que l'Afrique orientale et le nombre de Musulmans pakistanais installés au Canada est à peu près équivalent à celui des Ismailis, bien qu'à d'autres égards, les deux groupes soient totalement différents. Certaines familles pakistanaises sont implantées au Canada depuis 1904 et ont toujours compté des amis parmi les Sikhs, qui parlent la même langue, sont originaires des mêmes districts et sont désormais considérés comme nationaux d'un pays différent seulement parce que les Sikhs et les Musulmans de part et d'autre de la frontière indo-pakistanaise furent déplacés après 1947. Toutefois, la plupart des Pakistanais sont arrivés au Canada après 1967 et, du fait que la majorité sont entrés à titre de requérants indépendants, du moins jusqu'en 1971, leur mode d'établissement et d'intégration a été bien différent de celui des Sikhs. À leur entrée, un grand nombre d'entre eux possédaient déjà un diplôme d'études supérieures ou étaient en voie de l'acquérir et se sont dirigés vers l'Ontario, le Québec et l'Alberta plutôt que vers la Colombie-Britannique. Selon une enquête effectuée en 1971, la moitié d'entre eux exerçaient une profession libérale, soit celle d'enseignant (spécialement dans le système scolaire de l'Ontario), de médecin ou de professeur d'université. Ils ont eu plus de difficulté à percer dans d'autres professions. D'après la même étude, 99 p. 100 parlaient couramment l'anglais et 20 p.100 avaient épousé une Britannique, une Canadienne, une Américaine ou une Européenne, ce qui montre bien leur intégration complète à la société canadienne. La situation a changé quelque peu depuis dix ans, parents et épouses (souvent choisies par la famille au Pakistan et mariées par procuration) étant entrés au Canada à la demande des immigrants de la première vague. Mais il est indéniable que les Pakistanais n'ont pas fait preuve d'étroitesse d'esprit. Les centres islamiques de Montréal, Toronto, Ottawa, Edmonton et Vancouver leur ont permis d'entrer en contact avec les Musulmans Sunnis du Moyen-Orient et d'ailleurs et les associations pakistano-canadiennes et celles de la collectivité musulmane sunni en général ont noué des liens très étroits.

Comme les Pakistanais, les Indiens qui ont immigré au Canada, notamment

TABLEAU IV  
RÉPARTITION DES PERSONNES D'ORIGINE INDIENNE AU CANADA

Nombre total et pourcentage

	Provinces de l'Atlantique					Colombie-Britannique			Territoires
	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Territoires				
1941	15 (1,0)	21 ( 1,4)	57 ( 3,9)	1 343 (91,7)	—				
1951	26 (1,2)	76 ( 3,5)	47 ( 2,2)	1 937 (90,2)	1 (-)				
1961	86 (1,3)	1 155 (17,0)	521 ( 7,7)	4 526 (66,8)	3 (-)				
1971	2 405 (3,6)	30 920 (45,9)	9 230 (13,7)	18 526 (27,5)	70 (0,1)				

TABLEAU V  
RÉPARTITION AU CANADA DES PERSONNES DE LANGUE MATERNELLE  
INDO-PAKISTANAISE

Nombre total et pourcentage

	Provinces de l'Atlantique					Colombie-Britannique			Total
	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Territoires				
1971	2 380 (7,3)	12 105 (37,2)	3 585 (11,0)	13 220 (40,6)	20 (-)	32 555			
1976	3 550 (6,0)	27 045 (46,3)	6 680 (11,4)	19 850 (34,0)	20 (-)	58 415			
1981	6 520 (5,6)	48 525 (41,5)	16 950 (14,5)	43 070 (36,8)	55 (-)	116 990			

du Panjab, du Gujarat, du Maharashtra et d'autres régions, possèdent des compétences professionnelles. Si presque tous les hommes ont terminé leurs études secondaires avant de quitter l'Inde, la nature du marché du travail canadien et leur détermination à prendre un emploi aussitôt que possible ont toutefois forcé la majorité d'entre eux à accepter des postes ne demandant aucune spécialisation. La situation n'a fait qu'empirer avec l'accroissement, depuis 1967, du nombre d'immigrants parrainés et désignés. Presque tous les Sikhs qui descendent à Vancouver depuis quelques années restent chez des amis ou des parents à leur arrivée. Depuis les années 1970, vu le nombre limité d'emplois offerts dans les usines et les scieries, plusieurs centaines de Sikhs, hommes et femmes, sont devenus des travailleurs agricoles migratoires, faiblement rémunérés, dans la basse vallée du Fraser. Dans le même temps, la collectivité est devenue plus complexe: elle comprend désormais un certain nombre d'employeurs et de personnes des professions libérales, une couche intermédiaire de chefs de petites entreprises, de vendeurs et d'employés aux écritures, et un nombre important de travailleurs non spécialisés. Il va sans dire qu'il existe entre ces groupes des différences importantes de position et de sécurité financières.

À Vancouver, la vague d'immigration des 15 dernières années a donné lieu à un phénomène tout à fait nouveau: une concentration évidente de Sikhs dans un quartier, Vancouver South, où beaucoup d'entre eux travaillent en usine et où, depuis 1970, est située la *gurdwara* de Vancouver. Les familles sikhs établies depuis plus longtemps et les professionnels sont allés en banlieue, perdant parfois contact avec leur collectivité.

Entretemps, la population sikh de Toronto, entre 25 000 et 50 000 personnes selon une estimation de 1982, a égalé sinon surpassé celle de Vancouver; ce groupe a également pris une expansion marquée dans d'autres grandes villes, notamment à Calgary et Edmonton. Le nombre accru de nouveaux immigrants a par ailleurs remis cette collectivité en évidence et, après 1970, elle a attiré davantage l'attention de la presse. Dans leurs comptes rendus de crimes avec violence, par exemple, les journalistes ont eu tendance à préciser l'ethnie des personnes impliquées lorsqu'ils s'agissait d'Indiens, alors qu'ils ne l'auraient sans doute pas fait autrement, et cela a faussé la situation. L'arrivée massive de nouveaux venus a en outre provoqué des luttes intestines, à tel point qu'à plusieurs reprises en 1973 et 1974 la police dut intervenir à la *gurdwara* de Vancouver pour séparer des factions opposées. En mars 1975, lors d'une réunion convoquée en vue d'élire le bureau de la *gurdwara* de la rue Pape, à Toronto, les passions se déchaînèrent: des coups de feu furent échangés et deux hommes furent mortellement blessés.

Mais ce qui inquiétait davantage l'ensemble de la collectivité c'étaient les actes d'animosité à l'endroit des Sikhs et des Indiens en général, notamment l'affichage de placards racistes et d'auto-collants de pare-chocs, les actes de vandalisme, les voies de fait contre des particuliers et, dans quelques cas, des émeutes. À Vancouver, le vandalisme dont étaient victimes les Sikhs a atteint son paroxysme entre 1972 et 1975; il était, selon la police, suffisamment grave pour justifier la création de patrouilles de quartier spéciales. À Toronto et à Calgary, à la suite d'une série de plaintes de la part d'Indiens, le public, la presse et les élus municipaux entreprirent, en 1976 et 1977, d'examiner la question du racisme. Ces manifestations faisaient en quelque sorte pendant à l'intolérance

qui avait caractérisé les premières vagues d'immigration indienne au Canada. Mais entre ces deux périodes il s'est produit des transformations profondes qui se sont traduites par une attitude plus ouverte de la part du grand public, un cadre juridique et institutionnel non discriminatoire et des tentatives de la part de la police, du système scolaire et d'autres organismes pour favoriser la compréhension et l'adaptation.

## V — Survol historique

Au Canada depuis environ quatre-vingt ans, les Indiens ne se sont néanmoins pas assimilés complètement à la société canadienne. Pendant de nombreuses années, en raison de lois discriminatoires, ils ont formé un petit groupe isolé. Mais une vague récente d'immigration a grossi leur nombre. On ne saurait avancer d'hypothèses sur l'expérience des Indiens au Canada sans tenir compte de ces faits.

Au début, l'émigration sikh était comparable à celle d'autres populations rurales comme les Italiens, les Portugais, les Chinois et même les Canadiens français, qui sont passés d'un milieu traditionnel à un monde étranger urbain et industrialisé. Contrairement aux émigrants des parties rurales de la Grande-Bretagne, toutefois, qui ont retrouvé le même genre de milieu au Canada, la crainte de changements économiques et sociaux ne fut pas un facteur déterminant. Attirés par l'appât du gain, les premiers immigrants sikhs, à l'instar de leurs homologues italiens, comptaient rentrer dans leur pays et d'ailleurs beaucoup le firent. Quittant leur famille, ils mirent de côté toutes leurs économies pour envoyer chez eux des sommes fort appréciables. Dans chaque groupe, certains s'établirent en permanence, venant parfois avec leur famille entière. Mais l'évolution de la collectivité sikh fut suspendue pendant longtemps, d'une part parce que l'immigration fut restreinte et d'autre part parce que beaucoup d'hommes ne considéraient pas le Canada comme un endroit acceptable pour leur famille.

Leur situation s'apparentait le plus à celle des immigrants chinois. Ceux-ci vinrent aussi d'une même région rurale très peuplée; leur immigration fut également restreinte et formée en grande majorité des hommes jusque dans les années 1950. Les deux groupes ne s'établirent ici qu'à titre provisoire et les retours au pays d'origine furent très nombreux. Les hommes s'adaptèrent au contexte canadien, mais le Canada n'était pas leur patrie. Beaucoup moins nombreux que les Chinois, les Sikhs disposaient de services culturels moins développés au Canada et d'une organisation sociale moins complexe. Sauf pour la période 1904-1914, ils étaient moins remarqués par le grand public. Mais cela n'explique pas pourquoi les deux groupes adoptèrent une attitude différente face aux préjugés et à la discrimination dont ils étaient victimes. Les généralités souvent formulées par les Blancs à propos des Chinois, à savoir qu'ils ne prétendaient pas à l'égalité, qu'ils voulaient la paix à tout prix et qu'ils étaient discrets et respectueux des lois, n'étaient pas appliquées aux Sikhs, qui avaient à la fois l'avantage et le désavantage de venir d'un pays dirigé par les Britanniques. Ainsi, les Sikhs ne se trouvaient à être sur un pied d'égalité avec les Européens ni dans leur pays ni à l'étranger. Par contre, ils connaissaient mieux les institutions britanniques. Même parmi les illettrés qui ne parlaient pas anglais, il s'était produit une certaine acculturation. Avec la pénétration des Britanniques au

Panjab, certains mots anglais s'étaient glissés dans le vocabulaire pandjabi. Quant aux membres instruits de cette population, le monde intellectuel britannique leur était parfaitement accessible. Dès le départ, par conséquent, les Indiens purent revendiquer clairement leur droit à la citoyenneté. Mais avant que celui-ci ne leur soit accordé, les Sikhs, comme les Chinois, demeurèrent une collectivité isolée, en marge de la société canadienne. Le faible nombre d'enfants nés au Canada et la présence de barrières juridiques et culturelles contribuèrent en outre à retarder l'intégration des deux groupes. Après cinquante ans au Canada, les Sikhs continuaient en effet de vivre dans un cadre social à peu près inchangé.

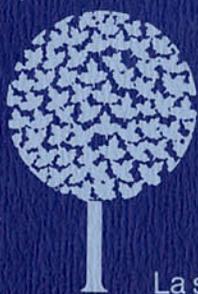
Avec la levée progressive des restrictions, après la Seconde Guerre mondiale, l'immigration de ce groupe s'est rapprochée de plus en plus de celle des Italiens et des Portugais, soit une immigration en chaîne d'amis et de parents venant de petites villes et de villages ruraux, bien qu'elle ait été de moindre envergure et que son expansion se soit faite plus tardivement. L'arrivée d'autres Sikhs se destinant au marché du travail non spécialisé — évolution contraire à celle de l'immigration générale au Canada — a ralenti l'assimilation; par ailleurs, cette collectivité s'est développée de telle manière que les Sikhs natifs du Canada n'y ont jamais occupé une place prédominante. En règle générale, les enfants n'ont pas rejeté le monde de leurs parents, scission qui, pour la deuxième génération des autres groupes d'immigrants, a semblé être la voie du progrès social et économique. Mais à l'instar d'autres parents immigrés, ceux des jeunes Sikhs sont conscients des différences de vues à ce qui les séparent de leur progéniture nord-américaine et ils craignent l'influence de la moralité et de l'individualisme du nouveau monde. Comme eux également, ils s'attendent que leurs enfants épousent des membres de leur collectivité, sauf que, dans leur cas, ils continuent de chercher des conjoints au Panjab. On ne peut donc s'attendre que l'acculturation et l'assimilation progressent au même rythme que si chaque génération s'éloignait toujours un peu plus de l'Inde, du côté et de la mère et du père.

Quant aux immigrants d'origine indienne qui, contrairement aux Sikhs, n'ont commencé à s'installer au Canada qu'après 1962, leur situation ressemble davantage à celle des autres immigrants asiatiques de l'après-guerre qu'à celle des Italiens ou des Portugais. Les Chinois, par exemple, sont venus de plus en plus nombreux de Hong Kong et, surtout après 1962, possédaient dans une forte proportion (près de la moitié) un diplôme universitaire. Un grand nombre acceptèrent des postes en-deçà de leurs compétences, mais dans l'ensemble ils étaient bien répartis dans la hiérarchie professionnelle canadienne et parfaitement assimilés sur le plan économique, tout en maintenant leur cohésion sociale. Cela vaut également pour les Indiens autres que les Sikhs. Ils ont à coeur de défendre l'identité des Indo-Canadiens. Ils n'ont pas réagi comme les émigrés d'Ulster venus au Canada au XIXe siècle, lesquels se joignirent massivement à l'*Orange Order* pour ne pas passer pour des Irlandais pauvres du Sud. Mais, sur le plan psychologique, la similitude ne fait pas de doute. Les Ismailis, désireux d'être considérés comme une collectivité religieuse plutôt qu'une ethnie, ont évité toute association officielle avec des organismes indo-canadiens. La plupart des autres groupements ont appuyé, depuis sa création en 1976, l'Association nationale des Canadiens d'origine indienne, mais ils l'ont fait surtout pour lutter contre les stéréotypes à l'égard des Indiens au Canada.

L'instruction, la maîtrise de l'anglais et l'intégration économique ne se sont pas nécessairement traduites par une assimilation complète. Au Canada, les Indiens, quelle que soit leur profession, ont eu tendance à se lier d'amitié avec d'autres Indiens et à voir d'un mauvais oeil les valeurs (ou l'absence de valeurs) familiales des Nords-Américains; les Sikhs ne sont d'ailleurs pas les seuls parents à se tourner vers l'Inde lorsque vient le temps de marier leurs enfants. Malgré ces traits communs, il existe aussi entre les diverses collectivités indo-canadiennes de grandes différences — structurelles, historiques et religieuses — qui influenceront inévitablement sur leur intégration future dans leur nouveau milieu.

## NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

L'ouvrage classique sur les Sikhs est la *History of the Sikhs* en 2 volumes (Princeton, 1963-1966), de Kushwant Singh. Pour une interprétation hardie et novatrice, voir W.H. McLeod, *The Evolution of the Sikh Community, Five Essays* (Oxford, 1976). Tom G. Kessinger a pour sa part effectué une étude exceptionnelle dans son *Vilyatpur, 1848-1968: Social and Economic Change in a North Indian Village* (Berkeley, 1974). En guise de complément à cet ouvrage, le lecteur pourra consulter *Sikhs in England: The Development of a Migrant Community* (Delhi, 1979) d'Arthur Wesley Helwig. Le mouvement *Gadr* et la première étape de l'établissement sikh en Amérique du Nord sont l'objet des trois ouvrages suivants : *Indian Freedom Movement Revolutionaries in America* (Calcutta, 1969) de Kalyan Kumar Banerjee, *Indian Revolutionary Movement in the United States of America* (Delhi, 1970) de L.P. Mathur et *Indian Revolutionaries Abroad* (Patna, 1971) d'Arun Coomer Bose. Hugh Johnston relate un triste incident de l'histoire de l'immigration au Canada dans *The Voyage of the Komagata Maru: The Sikh Challenge to Canada's Colour Bar* (Delhi, 1979). *Hindustani Workers on the Pacific Coast* (Berlin, 1923) de Rajani Kanta Das — une des premières études globales — fut mis à jour par M.W. Smith dans "Sikhs Settlers in Canada", *Asia and the Americas* (août, 1944), par Adrian C. Mayer dans "A Report on the East Indian Community in Vancouver" (document de travail de recherche économique et sociale, Université de la Colombie-Britannique, 1959), par R.P. Shrivastava dans "Family Organization and Change Among the East Indians of British Columbia", publié *Family in India: a regional view* (La Haye, 1972), de A. Kurian, éditeur et par Michael M. Ames et Joy Inglis dans "Conflict and Change in British Columbia's Sikh Family Life", *B.C. Studies* (Hiver, 1973-1974). Le lecteur curieux de connaître la situation des collectivités indiennes dans d'autres pays pourrait consulter *Caste in Overseas Indian Communities* (San Francisco, 1967), de Barton M. Schwartz, éditeur; *Expulsion of a Minority: Essays on Ugandan Asians* (Londres, 1975), de Michael Twaddle, éditeur; et *Portrait of a Minority* (Oxford, 1965) de Dharam P. Ghai, éditeur. Il convient également de mentionner pour l'excellence de son analyse de la collectivité sikh traditionnelle ainsi que des Fijiens "Immigration, Adaptation, and The Management of Ethnic Identity: An Examination of Fijian East Indians in British Columbia" (thèse de doctorat présentée à l'université Simon Fraser, 1977) de Norman Buchignani. L'analyse la plus approfondie des sentiments anti-orientaux en Colombie-Britannique est celle que fait W. Peter Ward dans *White Canada Forever. Popular Attitudes and Public Policy towards Orientals in British Columbia* (Montréal, 1978). On trouvera une bibliographie complète dans "A Review of the Historical and Sociological Literature on East Indians in Canada", de Norman Buchignani, dans *Canadian Ethnic Studies*, n° 1, 1977.



La société historique du Canada